

LIVRET D'ACCUEIL

FOYER OCCUPATIONNEL D'ACCUEIL

« DES PRES VERTS »

1 rue Edouard Mambour 02260 La Capelle



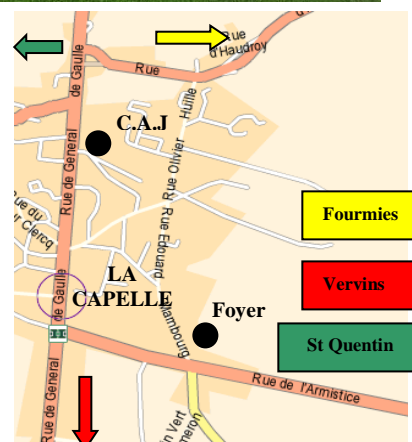
L'agrément : 30 places mixtes et 2 places d'accueil temporaire.

Habilitation : Le Conseil Départemental de l'Aisne.

Financement : Aide sociale, allocation logement et contributions des résidents.

Fonctionnement : 365 jours par an.

La mission



Créé en 2005, le FOA « Des Prés Verts » de la Capelle accueille des adultes présentant une déficience intellectuelle moyenne ou profonde, des adultes autistes qui ne sont pas en capacité de travailler et ayant besoin d'un accompagnement dans la vie quotidienne.

Le foyer occupationnel d'accueil a pour mission de maintenir, entretenir et développer les acquis physiques, techniques et intellectuels de chaque résident.

Critères d'admission

- Etre âgé entre 18 ans et 40 ans, avoir impérativement obtenu l'orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées en foyer occupationnel ou en foyer de vie.
- Faire une demande écrite auprès du Directeur.
- Avoir satisfait à la procédure d'admission.

Le livret d'accueil est accompagné

- De la charte des droits et libertés de la personne accueillie.
- Du règlement de fonctionnement qui définit les droits et devoirs nécessaires au respect des règles de vie collectives dans l'établissement.
- Du contrat de séjour établi dans le mois qui suit l'admission de l'adulte. Il fixe les modalités de prise en charge dans le respect des droits et devoirs de chaque partie signataire.

Modalités de prise en charge

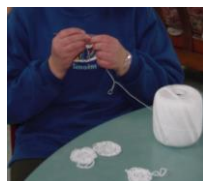
- Un projet d'accompagnement personnalisé (PAP) est élaboré par l'équipe pluridisciplinaire, l'usager et son représentant légal. Il évoque la situation de chaque adulte et précise les orientations éducatives, thérapeutiques à mettre en place.
- Un éducateur référent est désigné pour chaque usager. Il est le garant de la mise en place du projet et de son suivi.
- Un droit d'expression :
 - Participation à la commission menus
 - Participation au conseil de la vie sociale.
- Un suivi psychologique
 - Entretien individuel avec le psychiatre ou au CMP.
 - Entretien individuel avec la psychologue.



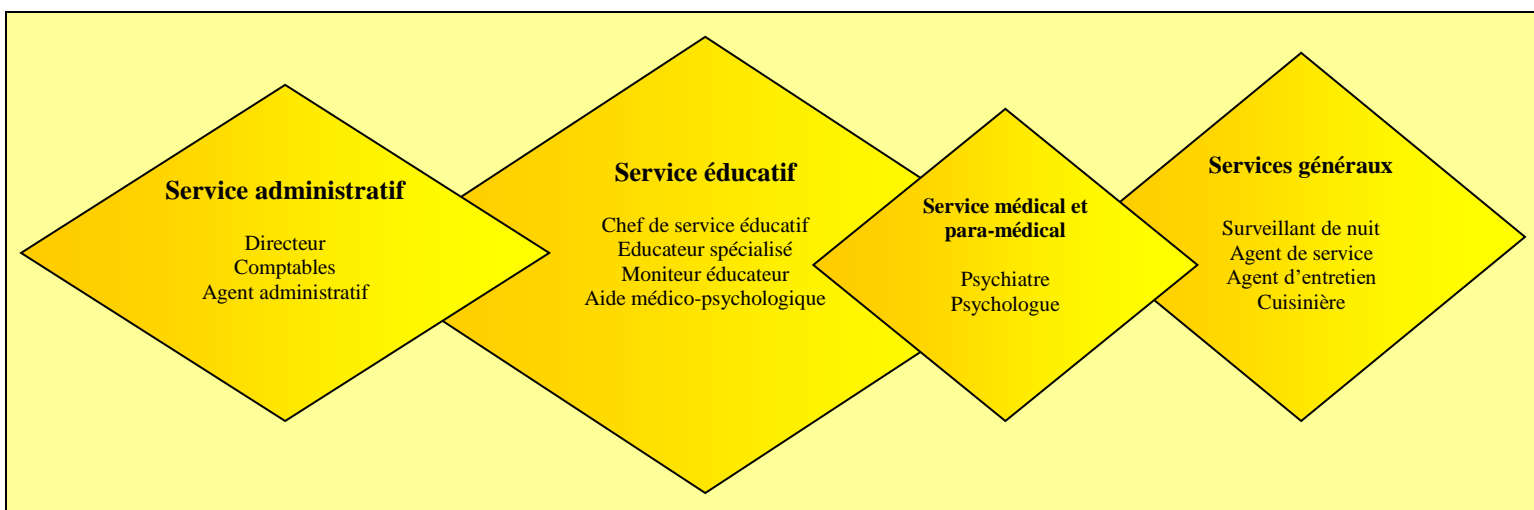
Projets d'accompagnement

Le foyer se trouve sur deux sites spécifiques qui définissent sa mission :

- *Le site hébergement*, 1 rue Edouard Mambour.
 - Les adultes apprennent à gérer les actes de la vie quotidienne (hygiène, vêture, argent...),
 - Ils développent une vie autonome et citoyenne au contact des habitants par : la participation aux festivités locales, les achats dans les magasins, les sorties culturelles et sportives.
 - Quelques activités occupationnelles : activités manuelles, bois, expression corporelle, sport adapté, cuisine, hygiène/esthétique...
- *Le site lié aux activités occupationnelles (C.A.J.)*, avenue du Général de Gaulle à la Capelle ou 1 rue Edouard Mambour (en fonction des activités).
 - L'équipe éducative propose des activités : manuelle, nature, cuisine, piscine, sport adapté, équitation, groupe de paroles, sécurité routière.



L'organigramme



Vos interlocuteurs

La Direction : M. JANKOWIAK Daniel.

Le Chef de service éducatif : Mme WESTERLYNCK Nathalie : tél : 03.23.58.67.05

La Psychologue : Mme PILCH Amandine

Le Secrétariat (standard) : tél. : 03.23.97.05.20 – fax : 03.23.97.52.68

Les Educateurs : entre 17 heures et 19 heures ou entre 20 heures et 21 heures : 03.23.97.37.29